

La lettre Électronique ia.25

L e t t r e m e n s u e l l e d ' i n f o r m a t i o n p r o f e s s i o n n e l l e

LE MOT DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

Le moment est venu pour moi de quitter le Doubs et l'Éducation nationale. Ces cinq années se sont envolées rapidement au gré des projets, des passions, des difficultés et des surprises du quotidien.

Cette 44^{ème} rentrée scolaire est aujourd'hui terminée et Madame Elisabeth Bisot va prendre ses fonctions d'Inspectrice d'Académie le 2 octobre.

Je voudrais vous exprimer mes plus sincères remerciements pour le travail effectué ensemble pendant ces cinq années. La pédagogie et la réussite de tous les élèves ont toujours été au cœur de mes préoccupations et de mon engagement. De nombreux chantiers pédagogiques ont été ouverts, votre adhésion et votre soutien constants ont été les meilleurs des encouragements.

Au-delà des dossiers et des projets, je retiendrai surtout les rencontres, les échanges, les débats qui ont nourri ma réflexion et guidé mon action. Oui, vous m'avez fait découvrir et aimer la Franche-Comté. Vous m'avez permis de continuer à faire mon métier avec enthousiasme.

Je vous en remercie très vivement et vous souhaite de continuer le vôtre avec goût et ambition, pour vous-même et pour vos élèves.

Bien cordialement.

Daniel GUÉRAULT

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

RENTÉE SCOLAIRE : LES CHANTIERS DE POLITIQUE ÉDUCATIVE SE POURSUIVENT...

La rentrée scolaire 2009-2010 dans le Doubs qui concerne 49893 élèves des écoles et 21310 dans l'ensemble des classes de collèges est marquée par la poursuite des réformes déjà engagées depuis 2007.

- *Dans le 1er degré :*
Des nouveaux programmes pour l'école primaire sont entrés en application ainsi que la mise en place d'un accompagnement des élèves : deux heures d'aide personnalisée en classe et les stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires viennent s'ajouter aux dispositifs existants. De nouvelles évaluations

en CE1 et CM2 apportent au maître un outil de référence permettant d'apprécier les connaissances et les compétences acquises de ses élèves.

- *Dans le second degré :*
La réforme de la voie professionnelle caractérisée par le baccalauréat professionnel en trois ans est généralisée et les mesures d'accompagnement individualisées sont consolidées : accompagnement éducatif au collège, stages d'anglais au lycée, dispositifs d'aide personnalisée et passerelles au lycée professionnel, nouveau service d'orientation à partir

de la 5ème (le parcours de découverte des métiers et des formations expérimenté en 2008-2009 est généralisé).

De nouveaux programmes entrent en vigueur au collège. Ils visent à prendre en compte les référentiels du socle commun dans la continuité des programmes de l'école primaire en vigueur depuis la rentrée 2008.

L'enseignement de l'histoire des arts est obligatoire dans tous les collèges et les lycéens, après avoir été mis en place à l'école élémentaire l'année précédente.

DANS CE NUMÉRO :

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

- Les chantiers de la rentrée scolaire, 1er et 2nd degrés 1
- Repères départementaux le 1er degré : évaluations, aide et stages de remise à niveau 2
- Circulaire départementale de la natation à l'école
- Agenda des projets départementaux : Livre élu, classes à PAC, projets d'école (en marge)

VIE SCOLAIRE 2

- Campagne d'information sur la grippe A/H1N1

RESSOURCES ÉDUCATIVES 3

- Activités éducatives solidarité et patrimoine : opérations ELA, « Mets tes baskets et bats la maladie », « Un cahier, un crayon », « Patrimoine, ouvre-toi »
- Rectificatif répertoire vocal (en marge p. 3)

INFOS DES PERSONNELS 4

- Examens et concours
- Âge de départ à la retraite
- Rémunération, promotion, stages
- Formation / échanges
- Message informatique... (en encadré)

AGENDA (EN MARGE) 3

- Elections des délégués de parents d'élèves...

Lettre mensuelle
d'information professionnelle
Direction départementale des
services de l'Éducation nationale
dans le Doubs
26 avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
Directeur de la publication :
Daniel GUÉRAULT,
Inspecteur d'Académie
Téléphone : 03 81 65 48 83
Télécopie : 03 81 65 48 92
ce.cabinet.ia25@ac-besancon.fr
ISSN n° 1774-6825

REPÈRES DÉPARTEMENTAUX POUR LE 1^{ER} DEGRÉ... LE POINT SUR LES ÉVALUATIONS CE1 ET CM2 ET L'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENTISSAGES : STAGES DE REMISE À NIVEAU, AIDE INDIVIDUALISÉE À L'ÉCOLE PRIMAIRE, BILAN 2008-2009...

Bilan des évaluations CE1-CM2, année scolaire 2009

Les évaluations nationales à l'école situent les acquis de chaque élève aux deux premiers paliers du socle commun des connaissances et des compétences définis dans les nouveaux programmes. Ils permettent de remédier au cas par cas aux difficultés repérées.

Les élèves des classes de CE1 et de CM2 ont été évalués en français et en mathématiques respectivement en mai et janvier 2009. Les résultats globaux pour la France, les académies et les départements sont consultables sur le site Internet du ministère <http://www.education.gouv.fr>

Résultats dans le Doubs :

• Les évaluations CE1 :

_ En français : de 42 % des élèves ayant des « acquis très solides » (France : 44 %) à 5 % d'entre eux ayant besoin d'une aide spécifique (France : 7 %).

_ En mathématiques : de 49 % des élèves ayant des « acquis très solides » (France : 47 %) à 9 % d'entre eux ayant besoin

d'une aide spécifique (France : 10 %).

• Les évaluations CM2 :

_ En français : de 46 % des élèves ayant des « acquis très solides » (France : 45 %) à 5 % d'entre eux ayant besoin d'une aide spécifique (France : 7 %).

_ En mathématiques : de 39 % des élèves ayant des « acquis très solides » (France : 35 %) à 12 % d'entre eux ayant besoin d'une aide spécifique (France : 15 %).

Stages de remise à niveau après la classe

Le dispositif national mis en place à la rentrée scolaire 2008 a pour objectif de réduire le nombre d'élèves en difficulté à l'issue de l'école élémentaire, à éviter le redoublement au collège ou au lycée et à plus long terme l'échec scolaire, à ce que plus aucun élève ne quitte le système éducatif sans formation ni qualification.

Ces stages sont proposés en trois sessions de 15h, à raison de 3h le matin, aux vacances de printemps, au début des vacan-

ces d'été et avant la rentrée scolaire. Les apprentissages portent sur les fondamentaux : lecture, écriture, calcul.

Dans le Doubs, 11 382 élèves ont bénéficié de ce service en 2008-2009 (11344 en 2007-2008) : 5802 élèves de CM1 et 5580 élèves de CM2. 77 enseignants ont assuré les stages pour une dotation globale de 12315 heures supplémentaires (HSE).

L'Aide personnalisée en classe

Les résultats et l'analyse des évaluations effectuées au CE1 et au CM2 permettent de repérer les élèves en difficulté, d'identifier la nature de leurs difficultés et d'adapter l'aide individualisée appropriée pour pallier l'insuffisance des acquis du socle commun.

Rappelons que la fiche-guide réalisée l'année dernière pour aider à la mise en œuvre de l'aide personnalisée aux élèves est en ligne sur le site départemental <http://ia25.ac-besancon.fr>

CIRCULAIRE DÉPARTEMENTALE NATATION SCOLAIRE / 1^{ER} DEGRÉ 2009-2012 : UNE PREMIÈRE !

Les conditions de mise en œuvre de l'enseignement en matière de natation scolaire sont très diverses, selon les secteurs du département et selon les communes disposant d'une piscine. Dans la perspective d'une harmonisation des contenus d'apprentissage et de leur conformité aux exigences institutionnelles, des orientations ont été définies pour l'ensemble du département.

Cette circulaire est à mettre en œuvre dès la rentrée de septembre 2009. Elle s'articule autour de deux grands principes : le recentrage sur l'efficacité des apprentissages, et notamment l'évaluation et le suivi régulier

des élèves, et la nécessité d'une *liaison école-collège* pour prendre en compte « un ensemble cohérent et continu des programmes » de l'école primaire et du collège.

Cette première circulaire concrétise le projet départemental en éducation physique et sportive (EPS) ; elle contribue aussi à une meilleure définition du travail en partenariat avec des personnels extérieurs à l'Éducation Nationale associés aux projets scolaires.

A cet effet, et pour accompagner les enseignants dans la conduite de cet enseignement, des conférences pédagogiques et des

stages pilotés par les conseillers pédagogiques en EPS sont prévus dès le 1^{er} trimestre dans le cadre du plan de formation continue (PAF).

Cette circulaire départementale est en ligne sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubriques Ressources professionnelles ou Politique et actions éducatives / projets départementaux EPS).

Dossier suivi par les conseillers pédagogiques départementaux en EPS, tél. 03 81 65 48 54 / dominique.vernet@ac-besancon.fr et mat-thieu.laugier@ac-besancon.fr

Projets départementaux, c'est reparti !

Le livre élu :

Les sélections de livres pour 2009-2010 sont en ligne sur le site de l'IA du Doubs <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubrique Politique et action éducatives). Si vous participez, vous pouvez solliciter, jusqu'au 29 septembre, une aide financière pour l'achat de livres ; vous trouverez le formulaire dans la même page du site Internet

Projets artistiques et culturels dans les écoles :

Les dossiers de classes à projet d'action artistique et culturelle pour l'année scolaire 2009-2010 sont à retourner à l'inspecteur de votre circonscription pour le 16 octobre 2009. Modalités en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubrique Politique et action éducatives).

Projets d'école 2009-2013, prochaine étape :

Les programmes d'action et les fiches-action sont à transmettre à votre inspecteur de circonscription jusqu'au 6 novembre 2009. *L'ensemble des outils sont en ligne dans les pages internet du site <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubrique <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubrique Politique et action éducatives)).*

VIE SCOLAIRE

GRIPPE VIRUS A/H1N1 : CAMPAGNE D'INFORMATION DES PERSONNELS, DES ÉLÈVES ET DE LEUR FAMILLE

Pour faire face à toute éventualité, un plan de prévention a été établi par le ministère pour lutter contre une éventuelle propagation du virus grippal A/H1N1.

Les textes de références publiés au bulletin officiel (BO) n°31 du 27 août 2009 apportent les précisions utiles en matière d'hygiène et de santé au travail pour les élèves et les personnels et permettent de répondre aux questions qui peuvent se poser. Quelle responsabilité des personnels ? Quelle conduite à tenir vis-à-vis d'un élève malade ? Quelles précautions élémentaires

(“gestes barrières”) pour éviter la contamination ? Mais aussi comment maintenir la continuité des apprentissages en cas d'éventuelle fermeture de classe ou d'établissement ?

Les directions des écoles et des établissements du second degré ont été chargées de relayer l'information auprès des élèves et de leurs familles et bien sûr des personnels. A cet effet, des brochures et des affichettes ont été mises à leur disposition.

La situation évoluant, nous vous tiendrons informés des nouvelles dispositions.

Ressources en ligne :

- <http://www.education.gouv.fr> qui tient à jour une rubrique spécifique d'information sur le virus.
- Des affiches et des autocollants peuvent être commandés gratuitement auprès de l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) à l'adresse <http://www.inpes.sante.fr>.
- Un guide pratique de la vie quotidienne en cas de pandémie grippale en ligne sur <http://www.pandemie-grippale.gouv.fr>.

AGENDA

- **Elections des représentants des parents d'élèves 2009-2010 : vendredi 16 ou le samedi 17 octobre 2009.** Modalités et calendrier publiés au *Bulletin officiel* n°30 du 23 juillet 2009.
- **18ème Fête de la science, du 16 au 22 novembre 2009 :** « Aux origines de la vie et de l'univers : quelles évolutions, quelles révolutions ? ». Pour en savoir plus : <http://www.fetedelascience-idf.fr/>
- **Semaine du goût, du 10 au 18 octobre 2009 pour les élèves de CM1 et CM2.** Pour en savoir plus : <http://www.legout.com>

...et autres actualités sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr> ...

RESSOURCES ÉDUCATIVES

« Mets tes baskets et bats la maladie » !

Pour sensibiliser les élèves à la solidarité et apporter un nouveau regard sur le handicap, d'abord une même dictée est proposée le 5 octobre partout dans les classes ; ensuite, tout au long de l'année scolaire, des animations sportives peuvent être organisées dans les écoles et les établissements. Pour participer, <http://www.ela-asso.com/com>.

"Un cahier, un crayon" au profit des enfants du Burkina Faso, du 2 septembre au 30 novembre



Solidarité Laïque, la MAE et la MAIF organisent avec le soutien de RFI, Milan Presse sa 9ème

grande collecte de fournitures scolaires neuves. Depuis 2001, ce sont des centaines de tonnes de fournitures scolaires qui ont été collectées en France puis distribuées dans les écoles publiques de nombreux pays en développement.

Parce que la solidarité ne s'exerce pas seulement un jour par an, la collecte peut être l'occasion pour les enseignants et les parents de sensibiliser les plus jeunes à ce sujet. Pour les aider dans cette démarche citoyenne, un dossier pédagogique gratuit est mis à leur disposition sur Internet <http://www.solidarite-laique.asso.fr/>.

Pourquoi le Burkina Faso ? C'est un des pays de la planète ayant les plus faibles taux d'alphabétisation, seuls 47% des enfants sont scolarisés en primaire (52% de garçons, 42% de filles), 74% des adultes sont analphabètes, 88% chez les femmes.

« Patrimoine, ouvre-toi » sur le thème du « travail du métal »

Cette opération éducative résultant d'une convention signée entre le ministère et l'association des « Vieilles maisons françaises » vise à faire découvrir le patrimoine local culturel aux élèves de cycle 3 des écoles (CM1 plus précisément). La découverte de savoir-faire traditionnels, tels que la forge, la ferronnerie, la fonderie s'inscrit naturellement dans l'enseignement de l'histoire des arts ... Tout en sachant que l'approche est inter et pluri-disciplinaire.

La production à réaliser consiste en une monographie pouvant être illustrée de photos et de dessins.

Inscriptions jusqu'au 15 octobre 2009 auprès de la délégation du Doubs des vieilles maisons françaises (VMF) à Ollans, tél. 03 81 86 13 51.

Répertoire vocal académique 2009-2010 - RECTIFICATIF :

Attention, modification dans certains points de vente.

Se reporter à la note diffusée dans les écoles et aux informations en ligne du site <http://ia25.ac-besancon.fr>, rubrique Ressources éducatives.

RAPPEL : cette note précise les différents points de vente où il est possible de se procurer le nouveau répertoire vocal.

La lettre Électronique de l'Inspection académique du Doubs a pour objectif de diffuser aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département : les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information... Dossier suivi par Virginie Baricault, Mission communication, tél. 03 81 65 48 86 - ce.communication.ia25@ac-besancon.fr

Retrouvez-nous sur Internet <http://ia25.ac-besancon.fr> et sur I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof> pour les dernières actualités et mises en ligne...

INFOS DES PERSONNELS

Examens / concours

Avis d'examen et de concours en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>

Concours de recrutement des personnels enseignants 1er et 2nd degrés, d'éducation et d'orientation, session 2010 : la campagne d'inscription a lieu jusqu'au 20 octobre 2009 via le serveur Internet <http://www.education.gouv.fr/siav2> qui fermera à 17h (BO n°30, 23 juillet 2009). Un guide pratique du candidat est en ligne sur le site Internet du ministère. Contact : Rectorat, examens et concours, tél. 03 81 65 74 85.

Diplôme de compétence en langue vivante anglaise, session du 18 décembre 2009 : le registre d'inscription est ouvert jusqu'au 18 octobre 2009. Pré-inscription via Internet <http://www.cl-c-l.net>. Contact : Rectorat, examens et concours, tél. 03 81 65 74 83.

Diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée (DDEAS) : Inscription jusqu'au 15 octobre 2009 auprès de l'IA pour les enseignants 1er degré, tél. 03 81 65 48 79 ou auprès du Rectorat pour les enseignants du 2nd degré, tél. 03 81 65 74 85.

Promotions et stages

CAPD 1er degré du 20 octobre 2009 : la commission administrative paritaire départementale traitera les promotions des maîtres ainsi que l'attribution des stages de formation continue.

Retraite

Age limite pour les agents de la fonction publique : l'article 90 de la loi de financement de la sécurité sociale 2009 qui permet

de différer l'âge de la retraite à 70 ans pour les salariés qui le demandent, n'est pas applicable au secteur public ; la limite d'âge de 65 ans est donc maintenue pour les fonctionnaires.

Rémunération 1er degré

Le cumul d'activités rémunérées : tout cumul d'activités doit faire l'objet d'une demande écrite en utilisant le formulaire téléchargeable sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr>, rubriques Personnels. Les textes réglementaires en ligne sur le site en précisent les modalités d'autorisation. Certaines activités ne sont pas autorisées.

Indemnités de sujétions spéciales de remplacement : taux ISSR au 1er octobre 2009 : moins de 10 km : 15 € ; de 10 à 19 km : 19,52 € ; de 20 à 29 km : 24,06 € ; de 30 à 39 km : 28,25 € ; de 40 à 49 km : 33,55 € ; de 50 à 59 km : 38,90 € ; de 60 à 80 km : 44,54 € ; par tranche supplémentaire de 20 km : 6,65 € en plus, ainsi... de 81 à 100 km : 51,19 € ; de 101 à 120 km : 57,84 €. Contact : Division des moyens du 1er degré, Christiane Faurant, tél. 03 81 65 48 90/

ce.dm1-rempla.ia25@ac-besancon.fr.

Le compte épargne-temps dans l'éducation : l'arrêté du 21 avril 2009 (modifiant celui du 28 juillet 2004) relatif au compte épargne-temps est publié au Journal officiel 140 du 19 juin 2009 page 31 en ligne sur <http://www.legifrance.gouv.fr>.

Formation

Répertoire vocal académique 2009-2010 : des ateliers de formation auront lieu en octobre (6, 13, 20) et en novembre (10 et 17). Inscription jusqu'au 2 octobre auprès de Sélim Khélifa, conseiller pédagogique musique, tél. 03 81 85 07 92.

Rencontre / Échanges

L'OCCE communique...

L'office central de la coopération à l'école vous convie à une réunion pour vous présenter l'association (agrée par le Ministère) et les activités qu'elle propose. Pierre Cuxac, son délégué vous donne rendez-vous le 1er octobre à 19h au siège de l'association, école Granvelle à Besançon, tél. 03 81 83 17 09 / 06 48 60 86 81, ad25@occe.coop.fr.

Consultez aussi les centres de ressources en ligne...



Les nouveaux textes chaque vendredi...

Bulletin officiel [B.O.]
<http://www.education.gouv.fr/bo>

03 81 52 64 79

Numéro d'appel unique pour tous les personnels de l'éducation nationale

<https://pratic.ac-besancon.fr>, UNE ADRESSE À RETENIR

• De quoi s'agit-il ?

Il s'agit du Portail des Ressources Authentifiées des Technologies de l'Information et de la Communication (PRATIC) qui vous permet via un navigateur Internet d'accéder à de nombreuses ressources professionnelles.

• Comment procéder ?

Il faut simplement vous identifier avec votre compte de messagerie électronique (identifiant et mot de passe). Si vous ne les connaissez pas, cliquez sur le lien " je souhaite recevoir mes codes d'accès professionnels ".

• Les services proposés ?

Vous pourrez alors accéder au webmail académique pour relever votre boîte de courrier électronique personnelle, à I-Prof, aux applications métiers (Base élèves 1er degré, évaluations ou, si vous êtes directeur ou faisant-fonction, relever le courrier électronique de votre école, déposer des demandes d'assistance ... **PENSEZ-Y !**

